

ENTRE les lignes



Ligne **contact**



9567

RATP

**LE NOUVEAU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
BOUGEZ BUS**



NOTRE COUVERTURE :
RATP-Carrier-Ardaillon
Les lignes contact

RATP-Carrier
La maison géante à Auber

RATP Service des Relations Extérieures - Presse et information, 53 ter, quai des Grands-Augustins, 75271 Paris Cedex 06. Rédaction : 69, bd Saint-Michel, 75005 Paris. Tél. : 329-92-24, 92-71. Membre de l'Union des journaux et journalistes d'entreprise de France (UJEF).



N° d'inscription à la commission paritaire des publications et agences de presse : 1791 ADEP.
Directeur de la publication : Jacques Barrau de Lorde.

Rédaction : Marie-Claire Battini, Sylvie Fréchart, Christian Chaumereuil, Chantal Naar, Martine Proust.

Conception et réalisation : Triangle Création.

Imprimerie : L'Avenir Graphique, ZI Torcy-Sud, 77200 Torcy.

Ont collaboré à ce numéro : S. Attia, L. Bonnet, H. Crouta, J.-C. Deschamps, M.-P. Devaux, J. Domergue, G. Jacobs, E. Lebahan, M.-C. Lecoufle, G. Luche, A. Martin.

Atelier photographique RATP : G. Ardaillon, J.-M. Carrier, B. Chabrol, G. Gaillard, R. Minoli, R. Roy, J. Thibault.

ENTRE les lignes

JOURNAL D'INFORMATION
DE LA RÉGIE AUTONOME
DES TRANSPORTS PARISIENS

N° 73 - Mai 1984

Les opinions ou affirmations citées dans les articles ou reportages d'Entre les lignes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Les interviews de personnalités appartenant à des organismes extérieurs ne sauraient engager la RATP.

3 Editorial

4 Le nouveau Conseil d'administration



9 Bougez Bus !



11 Tourisme en sous-sol

Les rubriques

15 Les hommes, l'événement

21 Info-service

22 Bloc-notes/USMT

Les numéros d'Entre les lignes sont en vente :

- à la rédaction du journal : 69, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris (au deuxième étage) ;
- au service des relations extérieures de la RATP : 53 ter, quai des Grands Augustins, 75006 Paris (au rez-de-chaussée) ;
- à La Vie du Rail : 11, rue de Milan, 75009 Paris (à la boutique).

M., Mme, Mlle : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

s'abonne* à « ENTRE LES LIGNES » pour :

- ☐ 1 an (France) soit 80 F.
- ☐ 1 an (Étranger) soit 100 F.

Retourner ce coupon avec son règlement établi à l'ordre de la RATP

- ☐ Chèque bancaire
- ☐ Chèque postal
- ☐ Mandat international

ENTRE LES LIGNES
Service abonnements
69, boulevard Saint-Michel
75005 Paris

Cette offre ne concerne pas les agents de la RATP, actifs ou retraités.



BOUGEZ BUS

Chacun a pu voir ce slogan sur des affiches signées par la RATP, dans les abribus et sur nos voitures.

Déjà, la population parisienne bouge en autobus : 2,5 millions de voyageurs quotidiens, croissance du trafic en 1983 (+ 4,4 %) après une baisse en 1981 et une stagnation en 1982. Cette croissance doit se poursuivre : *de nouveaux utilisateurs doivent « bouger bus ».*

Car le réseau de surface de la RATP « bouge » pour eux. Qu'il s'agisse d'améliorations peu remarquées, mais très appréciées des utilisateurs, comme la rénovation des terminus aux portes de Paris (six sont programmées en 1984-1985), ou mieux des évolutions nouvelles qui donneront au réseau d'autobus une tout autre physionomie dans les années à venir.

Ainsi, pour la liaison avec les aéroports, nos efforts aboutissent à une réelle compétitivité. Depuis mars, l'aérogare Charles-de-Gaulle-Roissy 2 est bien desservie par la RATP. La ligne *Orlybus*, entièrement équipée en autobus articulés, marquera bientôt l'arrêt aux deux niveaux d'Orly-Ouest, disposera d'installations terminales améliorées à Orly-Sud et fonctionnera tous les quarts d'heure pendant la totalité du service.

Ainsi, a été créée une desserte par minibus de la Butte Montmartre. Dix communes de banlieue ont d'ailleurs choisi des services RATP pour leurs centres villes : leur nombre a doublé dans la seule année 1983.

Ainsi, depuis le 1^{er} mai, le parc de la ligne 183 est intégralement équipé en autobus articulés, ce sera d'ici la rentrée le tour des lignes 105 et 143.

Enfin, après le secteur du Raincy, c'est celui d'Aulnay qui bénéficiera en 1984 d'une restructuration du réseau RATP/TRA accompagnée d'une campagne de promotion. D'autres actions, comme les lignes « contact », doivent faire prendre le réflexe « bus » aux Parisiens.

La RATP fera « bouger » encore son réseau de surface : il est la sève des quartiers périphériques, des communes de banlieue. Il est le plus souple de tous les moyens de transport collectif, ouvert sur la vie et sur la ville. C'est le sens que la RATP a donné à sa participation à la Journée nationale des transports urbains, le samedi 12 mai, en associant les autobus au Marathon de Paris.

Mais ces évolutions se préparent dès aujourd'hui. Il faut aller de l'avant, mobiliser toutes nos forces vives pour innover, s'adapter, construire.

Premier transporteur urbain français, la RATP entend mettre au service de la collectivité sa compétence, sa force de conception, son expérience.

Pour faire de son réseau de surface le réseau leader en France.

Philippe ESSIG
Directeur général

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 29 mai prochain, 39 000 salariés de la RATP éliront leurs représentants au nouveau Conseil d'administration issu de la loi sur la démocratisation du secteur public et nationalisé.

La première élection d'administrateurs salariés a eu lieu le 17 février 1983 à la SNCF. Ces élections anticipées, qui concernaient 286 000 cheminots, suivaient la mise en œuvre, au 1^{er} janvier 1983, du nouveau statut de l'entreprise. Mais c'est la Régie Renault et ses 160 000 salariés qui ont « ouvert le feu », dans le cadre de l'application de la nouvelle loi de démocratisation du secteur public, le 15 mars 1984. Ils précédaient les deux autres millions de salariés qui doivent aller aux urnes d'ici à la fin juin pour choisir quelque 2 500 administrateurs, répartis dans 643 entreprises et filiales d'entreprises du secteur public.

A la RATP, la première réunion du nouveau conseil est prévue pour le 13 juin. Elle sera marquée par un vote proposant le choix du président, celui-ci devant être ensuite nommé par décret pris en conseil des ministres. Dès la fin du mois de juin, le Conseil d'administration aura à se prononcer sur une déclaration de politique générale. Ainsi doté d'un président ayant fixé sa politique et établi son règlement intérieur, tout cela pour une période de cinq ans, le Conseil se mettra au travail, exerçant au fil de ses réunions régulières, les attributions élargies qui lui sont désormais dévolues par la loi.



RATP - Ardillon

VERS UN NOUVEAU MODE DE GESTION DES ENTREPRISES PUBLIQUES

A tous égards, ces élections sont un événement de premier ordre. Des représentants élus des salariés siégeront au Conseil d'administration et seront associés aux décisions relatives aux grandes orientations.

Cette deuxième disposition est d'autant plus importante que par ailleurs la loi définit plus largement le rôle du Conseil d'administration. Le statut de 1959 énumérait avec précision les attributions du Conseil : il devait approuver, par exemple, les budgets et les programmes d'investissement, les principaux projets de travaux et de fournitures, les emprunts, les grands marchés, les acquisitions et les cessions de biens... Le nouveau Conseil continuera naturellement de se prononcer sur ces sujets, mais la loi prévoit désormais une compétence beaucoup plus étendue.

« Aucune décision relative aux grandes orientations stratégiques, économi-

ques, financières ou technologiques de l'entreprise, notamment sur le contrat de plan, ne peut intervenir sans que le Conseil d'administration... en ait préalablement délibéré ».

Certes, l'ancien Conseil délibérait sur les actes juridiques et financiers essentiels : le budget, les programmes d'investissement, les principaux marchés. Enfin, le Conseil était informé, à sa demande, de la situation et de la politique de la RATP dans les domaines qui pouvaient le préoccuper. Mais, dans ce dernier cas, les débats n'étaient pas sanctionnés par un vote.

Aujourd'hui, les textes fondent vraiment le rôle du Conseil comme organe de l'entreprise. La présence au Conseil d'un tiers des membres élus au suffrage universel par les salariés de l'entreprise, alors que leurs prédécesseurs étaient proposés par les organisations syndicales et nommés par les pouvoirs publics, revêt dans ces conditions une importance particulière.

Ces élections constitueront un nou-

veau test de la représentativité syndicale, puisque 10 % de la population active française entrent dans le champ de la loi sur la démocratisation du secteur public. Au-delà, elles marquent un tournant dans les responsabilités syndicales. En effet, si l'origine des administrateurs salariés peut être considérée comme « syndicale », puisque chaque liste de candidats doit être soutenue par une ou plusieurs organisations syndicales représentatives et que les syndicalistes fourniront la grande majorité des candidats, la loi prend soin de distinguer la fonction de gestion, qui est celle d'un administrateur, de la traditionnelle fonction de défense du salarié et de revendication, qui est celle du syndicat. Ainsi le cumul d'un mandat d'administrateur et celui d'un mandat syndical est-il interdit. C'est clair : l'administrateur oriente et contrôle la gestion de l'entreprise, la politique sociale n'étant qu'une préoccupation parmi d'autres, comme la politique industrielle ou commerciale. Il en est de même, d'ailleurs, pour leurs collègues d'autres origines. Autant de nouvelles responsabilités auxquelles les syndicats ne sont pas toujours habitués, mais c'est là l'enjeu d'une loi qui met une partie du pouvoir dans l'entreprise au bout du bulletin de vote des salariés, en leur assurant une véritable participation à la gestion. Celle-ci, longtemps rejetée par les syndicats, se trouve aujourd'hui légitimée dans le secteur public. Elle devient un élément d'une démocratie d'entreprise. Elle exigera certainement, de la part des syndicats, des prises de responsabilités délicates.

Parmi les salariés, les cadres se voient reconnaître une place particulière. D'une part, la loi leur donne une garantie de représentation minimale, puisqu'un siège leur est réservé et que ce siège est attribué à la liste ayant obtenu le plus de voix chez les électeurs appartenant à cette catégorie. D'autre part, l'institution

du collège unique permet aux salariés non-cadres, employés ou ouvriers, de demander à des cadres de les représenter pour exercer les pouvoirs de gestion. Cette formule marque bien la séparation entre la gestion et les fonctions syndicales traditionnelles.

En conclusion, les salariés élus au Conseil ne sont pas là pour représenter les intérêts matériels particuliers de leurs électeurs, mais pour définir l'intérêt général de l'entreprise (y compris celui de son personnel) avec les représentants de l'État, des collectivités publiques, des usagers de l'entreprise.

COMMENT EST COMPOSÉ LE NOUVEAU CONSEIL ?

Selon les catégories d'entreprises, la composition des conseils d'administration sera tripartite ou bipartite. Dans les établissements publics et entreprises à participation publique quasi exclusive, la règle sera le tri-partisme : représentants de l'État et des autres actionnaires, personnalités représentant l'environnement économique, représentants des salariés. Pour les autres entreprises ce sera le bi-partisme, avec d'un côté, les représentants des actionnaires, de l'autre, ceux des salariés. La RATP appartient à la première catégorie d'entreprises.

Une assemblée plus nombreuse

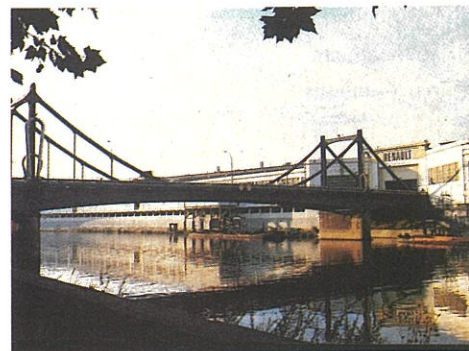
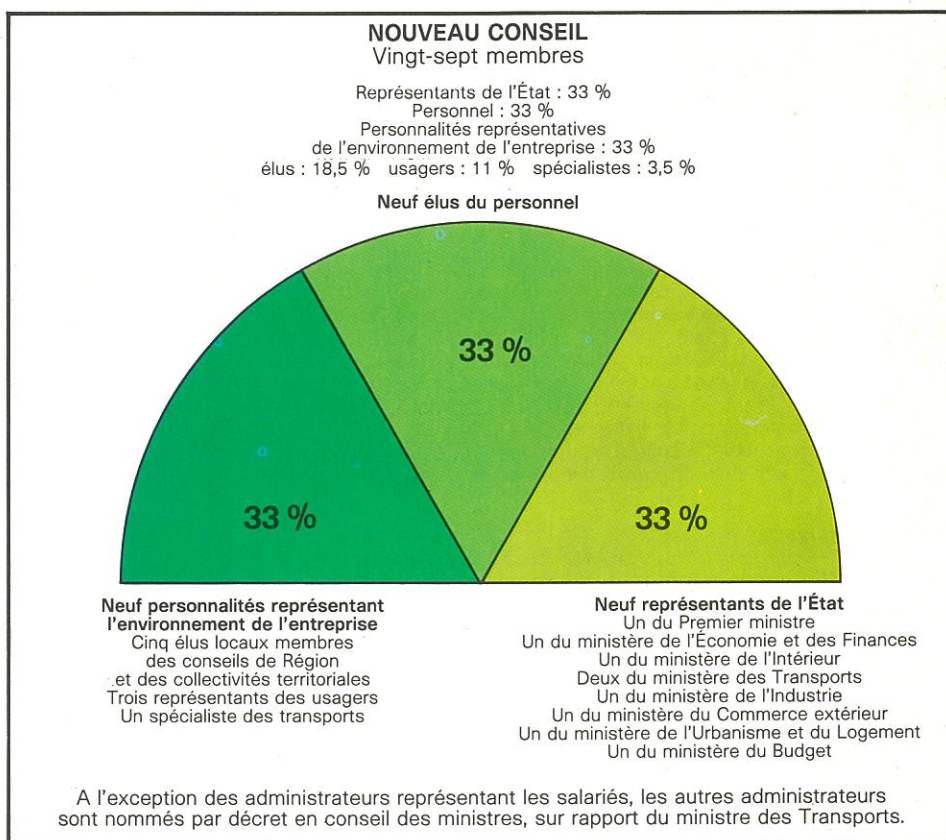
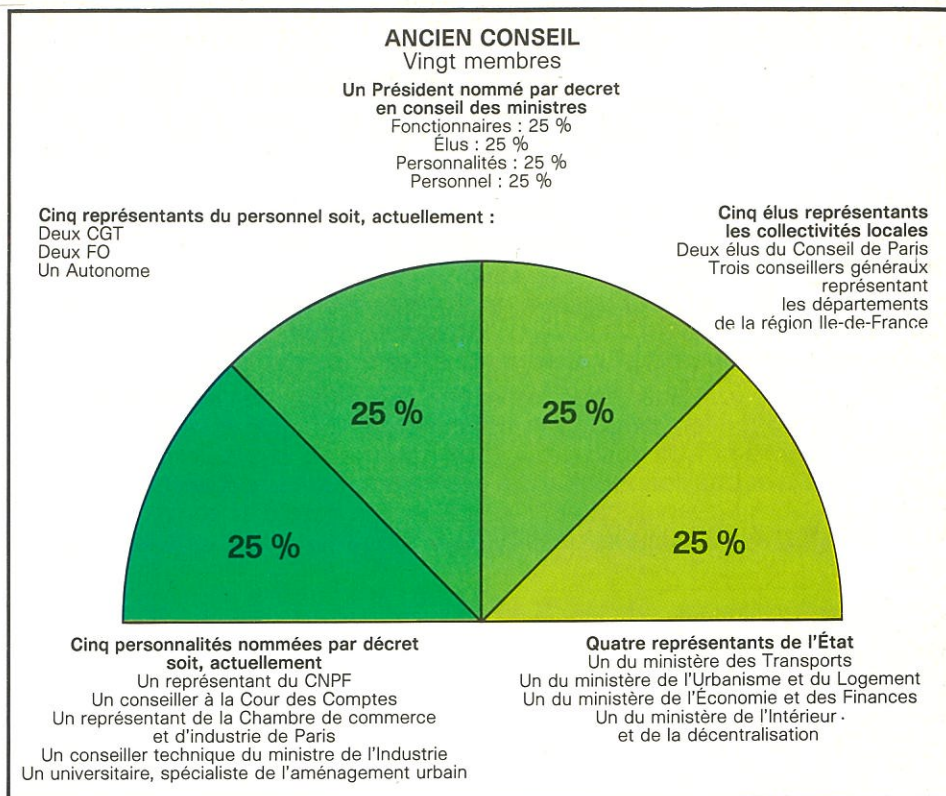
Le nombre des administrateurs sera de vingt-sept contre vingt dans le Conseil précédent. C'est la nécessité d'assurer une bonne représentation des élus locaux qui a conduit, dans le cas de la RATP, à augmenter le nombre des administrateurs représentant l'environnement de l'entreprise et, partant, l'effectif global du Conseil en raison de la règle des trois tiers. Il est apparu indispensable, en effet, de maintenir à cinq l'effectif des élus locaux, bien que la loi ne fasse plus apparaître spécifiquement cette catégorie, mais les range dans celle, plus large, des personnes intéressées à l'activité de l'entreprise. Selon les propres termes de la loi, siégeront, parmi les administrateurs, « cinq membres des Conseils de la Région et des collectivités territoriales intéressées par l'activité de la RATP ».

Une représentation spécifique des usagers

Les usagers n'étaient pas représentés dans l'ancien Conseil, sinon indirectement par l'intermédiaire des élus issus du suffrage universel local. Les textes ne précisent pas les modalités de cette représentation dans le nouveau Conseil.

Notons que, par usagers, la loi entend non seulement les voyageurs, mais aussi les entreprises industrielles ou commerciales qui bénéficient elles aussi des

SUITE P. 8



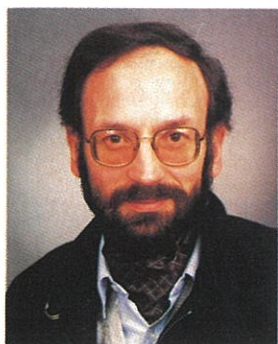
Les premiers administrateurs salariés ont été élus à la SNCF et à la Régie Renault.

Les administrateurs salariés : LE POINT DE VUE DES CANDIDATS

Dans quelques jours, vous aurez à choisir les futurs administrateurs salariés de la RATP parmi les candidats figurant sur les quatre listes soutenues par des organisations syndicales représentatives du personnel de la Régie.

Que représente pour vous la présence au Conseil d'administration de neuf administrateurs salariés élus par l'ensemble du personnel ? A votre avis, qu'est-ce que cette élection va changer pour le personnel ? Pourquoi êtes-vous personnellement candidat ?

Ces trois questions, nous les avons transmises à l'ensemble des organisations syndicales concernées. Nous avons reçu en retour les déclarations que vous trouverez reproduites ici. Certains candidats ont répondu séparément à nos trois interrogations ; d'autres ont préféré regrouper leurs réponses dans un texte unique. Nous avons respecté leurs désirs particuliers. Bien que l'Union des syndicats autonomes, la CFTC et la CGC se soient associées pour soutenir une liste d'entente, nous avons laissé à des représentants de ces trois familles syndicales la possibilité d'exprimer librement leurs réactions.



François NOIR
Responsable du groupement
« Observatoire statistique -
traitement des données »
au service GS

Candidat sur la liste soutenue
par le syndicat CFDT.

Entre les lignes :

Que représente pour vous la présence au Conseil d'administration de neuf administrateurs salariés élus par l'ensemble du personnel ?

François Noir :

C'est un élément du dispositif de démocratisation des entreprises, au même titre que l'expression directe des salariés, maintenant lancée à travers les conseils d'ateliers, de lignes et de bureaux, et que l'introduction, toujours attendue à la Régie, des délégués du personnel. Ces mesures vont globalement toutes dans le même sens : changer les relations entre les personnes et faire de l'entreprise un lieu où chacun se sente responsable. Il est grand temps de considérer les salariés comme des adultes, des « citoyens de l'entreprise » avec lesquels le dialogue s'impose : c'est une orientation que la CFDT a été la première à proposer et à laquelle j'adhère entièrement.

Entre les lignes :

A votre avis, qu'est-ce que cette élection va changer pour le personnel ?

François Noir :

La démocratie est une chose difficile. Son bon fonctionnement passe par un souci permanent d'information et de décentralisation qui n'est pas dans la tradition de l'entreprise. Si le Conseil d'administration doit reproduire son fonctionnement actuel, déconnecté de la vie sociale de la RATP, le jeu n'en vaut pas la chandelle. Il faut que les élus puissent diffuser à tous l'information et qu'ils prennent en compte l'expression des salariés dans les conseils si l'on veut éviter des réveils dramatiques comme dans la sidérurgie, et donner aux salariés la possibilité de peser sur leur destin. Les enjeux actuels sont importants pour tous : il va falloir nous adapter à l'évolution technologique, mais aussi à la régionalisation, et y trouver notre place. J'espère bien que tout cela ne se fera pas par-dessus la tête des travailleurs. Ce changement essentiel, on y parviendra si beaucoup le veulent.

Entre les lignes :

Pourquoi êtes-vous personnellement candidat ?

François Noir :

Je souhaite d'abord dire qu'au-delà des choix personnels, cette candidature n'aurait pour moi aucun sens si elle n'était soutenue par la CFDT. Cela dit, en ce qui me concerne, j'ai bien sûr très envie de participer à ce changement que nous avons tant souhaité. Je crois que tout cela n'est pas facile et qu'il va falloir, par exemple, imaginer et faire accepter des solutions nouvelles pour communiquer entre nous dans l'entreprise : cette difficulté fait sans doute également partie de nos motivations !



Jean-Claude BETHON
Machiniste-receveur
Candidat sur la liste soutenue
par le syndicat CGT

Entre les lignes :

Que représente pour vous la présence au Conseil d'administration de neuf administrateurs salariés élus par l'ensemble du personnel ?

Jean-Claude Bethon :

Pour la CGT, c'est l'intervention effective des salariés sur les décisions de l'entreprise, pour servir les intérêts des agents de la RATP et des usagers.

Entre les lignes :

A votre avis, qu'est-ce que cette élection va changer pour le personnel ?

Jean-Claude Bethon :

Cette élection des représentants des agents de la Régie au Conseil d'administration, sur le lieu et le temps de travail, doit permettre de mieux faire connaître aux agents ce qu'est véritablement le Conseil d'administration et de peser sur ses décisions et les choix pour les grandes orientations de la RATP. C'est un des moyens pour que les revendications des agents soient prises en compte au plus haut niveau de l'entreprise.

Entre les lignes :

Pourquoi êtes-vous personnellement candidat ?

Jean-Claude Bethon :

Je suis candidat sur la liste soutenue par la CGT parce que, militant CGT, je suis convaincu avec les agents de la RATP que nous avons tout intérêt à dire notre mot sur les décisions qui orientent la RATP. Nous devons défendre le progrès social, les conditions de travail, le pouvoir d'achat, les déroulements de carrière, l'avenir du statut des agents actifs et retraités, moteur du progrès économique et du développement de la RATP. C'est le combat de la CGT et de ses candidats.

L'ENJEU*

* Déclaration commune aux candidats parrainés par le syndicat CFTC et présents sur la liste d'entente Autonomes, CFTC, CGC.

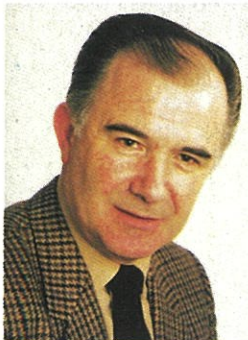
Les agents de la RATP et de la SOFRETU sont appelés à élire leurs neuf représentants au Conseil d'administration.

Il s'agit en la circonstance d'effectuer un choix d'une exceptionnelle gravité et d'une extrême importance. Ce choix va, en effet, déterminer les orientations futures dans notre entreprise, tant dans le domaine de la dynamique commerciale que dans le choix de la politique sociale.

Chacun sera appelé à se déterminer, en son âme et conscience, et devra opter pour ceux qui lui sembleront les plus aptes à défendre simultanément l'entreprise et les intérêts de son personnel. Ces deux éléments peuvent paraître, à première vue, incompatibles... A la CFTC, nous disons que les deux parties sont intimement liées par des intérêts communs et indissociables...

Faut-il mettre notre « outil de travail » entre les mains d'éléments irresponsables qui, inéluctablement, le conduiront à la ruine ? La réponse est un *non* catégorique. Il faut, au contraire et tout naturellement, accorder notre confiance à des hommes consciencieux, soutenus par une organisation qui ne confond pas « *syndicalisme* et *politique* ». Ces hommes, présentés par la CFTC, la CGC et l'Union des Autonomes, ne s'engageront que dans une seule voie : celle de la *vérité* et de l'*honnêteté*.

Voilà le véritable enjeu.



Paul MARTIN
Machiniste-receveur ARC

P. Martin est l'un des candidats parrainés par l'Union des syndicats autonomes sur la liste d'entente Autonomes, CFTC, CGC.

Tenant compte du rôle primordial du Conseil d'administration, il importe que le personnel y soit représenté et puisse, par ses élus, y affirmer sa volonté de participer activement à la gestion.

Accompagné des orientations des candidats, le vote au suffrage universel répond à cette volonté.

Notre tâche ne se bornera pas au revendicatif ; elle concernera la gestion de l'entreprise, au sens entier du terme.

Nous veillerons en priorité, au cours de notre mandat :

- à l'obtention de moyens suffisants ;
- à la meilleure utilisation des ressources disponibles ;
- à l'équilibre entre les intérêts du personnel, des usagers et de l'entreprise.

Candidats soutenus par les organisations syndicales Autonomes, CFTC, CGC-RATP, nous serons le trait d'union entre elles et le Conseil d'administration et leur apporterons toute l'information nécessaire pour l'étude des dossiers concernant l'entreprise et son avenir.

Les pouvoirs du Conseil d'administration ne seront pas accrus. En effet, notre entreprise n'aura pas plus d'autonomie qu'auparavant. Cependant, l'élection des neuf administrateurs accroîtra certainement l'intérêt que le personnel portait à la gestion de l'entreprise.

Notre premier rôle sera de proposer un président répondant aux critères de gestion qui sont les nôtres et que nous avons exposés dans un ensemble de propositions d'orientation.

Ancien élu au Comité d'entreprise et administrateur sortant, je désire utiliser mes compétences et tenter de faire suivre ces orientations qui portent sur la défense de l'entreprise et de son personnel.



Robert JUNG
Directeur commercial de la SOFRETU

R. Jung est l'un des candidats parrainés par la CGC sur la liste d'entente Autonomes, CFTC, CGC.

L'élection d'administrateurs par le personnel est une des innovations de la loi de démocratisation du secteur public. Elle se place dans le contexte de la « citoyenneté » dans l'entreprise.

Comme, pour toute institution, ce ne sont pas les textes qui feront qu'elle sera utile ou non, ce sont d'abord les hommes qui y siégeront. Les administrateurs élus auront à se comporter en « gestionnaires » de l'entreprise et non pas en « porteurs de revendications ». Ils devront agir en « responsables » et non en « démagogues ». L'enjeu est une mutation à terme du syndicalisme, la « modernité » de ce syndicalisme, constructif et non contestataire permanent, réaliste et non semeur d'illusions, donc de déceptions. Un syndicalisme qui s'appuie sur les hommes et non sur les idéologies.

Mon expérience peut servir cette cause à laquelle je me consacrerai avec mes collègues des autres syndicats de la « liste d'entente », composée de sorte que la solidarité de toutes les catégories du personnel connaisse un renforcement accéléré.



Claude COCHET
Chargé des études juridiques statut et réglementation au service PR.

Candidat sur la liste soutenue par le syndicat Force Ouvrière.

Entre les lignes :

Que représente pour vous la présence au Conseil d'administration de neuf administrateurs élus par l'ensemble du personnel ?

Claude Cochet :

La loi du 26 juillet 1983 n'a pas apporté de changement fondamental à la Régie puisque, aussi bien, des salariés faisaient déjà partie du Conseil. La différence tient au fait que les administrateurs seront désormais élus par les salariés et non désignés par les organisations syndicales. Par ailleurs, le législateur a voulu que la représentation des cadres soit effective, en leur réservant un siège, ce qui démontre l'importance du rôle qui leur est reconnu dans le fonctionnement de l'entreprise.

Entre les lignes :

A votre avis, qu'est-ce que cette élection va changer pour le personnel ?

Claude Cochet :

On peut espérer que les administrateurs émettront des avis qui pèseront davantage, dans la mesure où leur mandat sera issu du suffrage universel. Mais n'oublions pas, cependant, qu'ils ne représentent que le tiers du Conseil.

Entre les lignes :

Pourquoi serez-vous, personnellement, candidat ?

Claude Cochet :

Pour examiner, avec réalisme, les problèmes qui se posent ou vont se poser à l'entreprise et à ses salariés, en toute indépendance. Mais aussi pour défendre, améliorer le service public et les conditions de vie et de travail du personnel.

transports et participent à leur financement.

Une représentation élargie de l'État

Dans ce domaine, trois nouveautés méritent d'être commentées. Le Conseil comptera, outre les ministères traditionnellement représentés en son sein, des représentants du Premier ministre, du ministère de l'Industrie et du ministère du Commerce extérieur. Ainsi se trouve confirmée, s'il en était besoin, la nature de la RATP : entreprise nationale à vocation régionale.

La présence d'un représentant du Premier ministre montre que les transports parisiens, par leur importance et le fait

qu'ils desservent la capitale, intéressent l'État en tant que tel et pas seulement les institutions régionales et locales. Le rôle important de la RATP dans l'économie nationale (par ses grands travaux, ses commandes, ses investissements, sa politique en matière de recherche, sa mission d'exportateur à travers sa filiale SO-FRETU) se voit également reconnu par l'entrée au Conseil de représentants des ministères de l'Industrie et du Commerce extérieur.

La RATP est ainsi confirmée dans l'ensemble des fonctions économiques qui sont les siennes et qui ne peuvent se réduire, bien que ce soit naturellement là le cœur de sa mission, à sa fonction d'exploitant d'un réseau de transport.

Les administrateurs salariés : QUELQUES RÉACTIONS DES AGENTS

La présence d'administrateurs salariés, élus au suffrage universel par l'ensemble du personnel, est l'élément le plus novateur de la loi de démocratisation du secteur public. Syndicats, hommes politiques, responsables des grandes sociétés nationales, journalistes, beaucoup de gens ont déjà donné leur opinion sur cette transformation. Assez curieusement, les seuls qui n'ont pas parlé, ou du moins que l'on n'a pas entendu, ce sont les salariés des entreprises concernées. Pour tenter de connaître leur sentiment, *Entre les lignes* a questionné au hasard du réseau quelques agents d'exploitation (machinistes, conducteurs, agents de station notamment). Si les réactions recueillies ne constituent pas un sondage, elles mettent néanmoins en lumière une méconnaissance du rôle du Conseil d'administration et de ses administrateurs.

Dès que l'on aborde les questions de structure administrative de la RATP, les personnalités respectives de Claude Quin et Philippe Essig conditionnent la quasi-totalité des réponses. « *Ce sont les patrons de la Régie...* » ; « *ils sont responsables de la bonne marche de la maison devant le gouvernement* ». Bref, on imagine la RATP soumise au pouvoir sans partage de ces deux hommes. Quant au conseil d'administration, il est décrit de manière vague comme une assemblée réunissant périodiquement, autour du président et du directeur général, les grands directeurs de la RATP, voire les chefs de service. Le mot « conseil » engendre aussi une confusion avec la notion de conseillers. Pour certains agents, le Conseil d'administration est une sorte de cabinet noir où siègent les éminences grises qui préparent les rapports financiers, économiques, sociaux ou techniques sur lesquels les responsables de la Régie appuient leurs décisions. Certaines réponses sont même déconcertantes : « *Ce sont les avocats qui travaillent avec le contentieux* », « *Il (le conseil) a la haute main sur le patrimoine immobilier de la Régie...* »

Si finalement le Conseil d'administration de la RATP est perçu comme une structure de décision de haut niveau, on le voit intégré dans le cadre hiérarchique RATP et composé de gens de la RATP. Les seules personnalités étrangères à l'entreprise que les agents imaginent au Conseil sont des économistes ou des ingénieurs qui seraient là pour donner « *l'avis extérieur de personnes compétentes* ». Enfin, la présence d'administrateurs syndicalistes parmi les membres de l'ancien conseil était apparemment ignorée de tout le monde. « *Je ne vois pas ce que feraient des délégués syndicaux au Conseil d'administration, c'est pas leur boulot de diriger la boîte* », s'exclame en riant un conducteur de la ligne 1.

La désignation directe d'administrateurs salariés par les agents de la RATP est considérée comme une bonne nouvelle. Mais c'est avant tout « *la présence de représentants des agents au niveau de la direction* » plus que le mode de désignation de ces représentants qui justifie cette réaction. « *On saura plus facilement ce qui se passe* », « *on ne pourra plus nous cacher des informations* », « *on sera beaucoup mieux défendu* ». Ces trois réactions, parmi d'autres, mettent le doigt sur l'une des ambiguïtés d'interprétation des nouvelles dispositions. Aux yeux de la majorité des agents rencontrés, les administrateurs salariés passent pour des « *super-délégués syndicaux* », une confusion des rôles contraire à l'esprit même de la loi.

Malgré ce point délicat, certaines déclarations incitent à l'optimisme. La présence des administrateurs salariés devrait permettre, espère-t-on « *d'enrichir le débat* », « *de penser l'entreprise avec moins de chiffres et plus de cœur* », « *de se sentir un peu plus concerné* », bref de progresser sur la voie d'une plus large démocratie dans l'entreprise.

LE VOTE

Tout agent, travaillant depuis trois mois au moins dans l'entreprise, est électeur. L'élection a lieu au scrutin secret de liste, avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne (voir *Entre les lignes* n° 67, p. 5).

Chaque agent aura le choix entre voter par correspondance, ou voter sur le lieu et pendant le temps de travail, selon le principe général de la loi. Dans le premier cas, les suffrages seront recueillis du 21 au 26 mai, l'enveloppe-réponse devant parvenir à la boîte postale au plus tard le 25 mai. Dans le deuxième cas, le vote se déroulera le 29 mai.

Pour le vote sur le lieu de travail, 86 bureaux ont été prévus ; la liste est portée à la connaissance des électeurs par voie d'affichage. Une carte d'électeur a été envoyée en temps utile à chaque agent. Ces bureaux de vote correspondent aux différents bâtiments administratifs, ateliers, dépôts, corps de garde en ligne, etc.

Le scrutin sera ouvert de 5 h 30 à 20 h 30 sans interruption, sauf dans les bâtiments administratifs (8 h 00-17 h 00), les dépôts (6 h 00-17 h 30), l'Atelier central (8 h 00-15 h 00) et les ateliers (7 h 30-16 h 30).

Chaque bureau sera doté d'isoloirs et d'urnes. Le libre choix des modalités de vote implique, pour éviter les tentatives de double vote, le pointage sur la liste électorale de toutes les personnes ayant déjà voté par correspondance. Ce pointage aura lieu le 26 mai.

L'électeur ayant choisi de voter directement sur le lieu de son travail se présentera au bureau indiqué sur sa carte. Après être passé dans l'isoloir, il se présentera devant l'urne muni de sa carte de service et de sa carte d'électeur. Après vérification de son identité, de son inscription sur la liste et, le cas échéant, de son appartenance à la catégorie « cadres », il déposera son bulletin dans l'urne et émargera la liste en face de son nom.

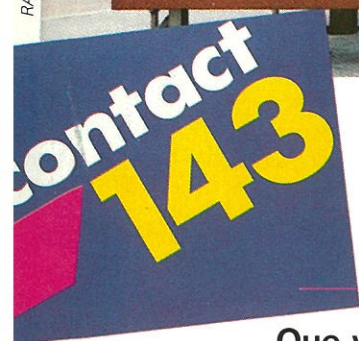
Il faut noter que le vote par correspondance n'exclut pas la possibilité de voter à nouveau, le 19 mai, sur le lieu de travail. Ce deuxième vote annule naturellement le premier.

Le vote est précédé d'une campagne électorale, ouverte depuis le 7 mai. Les supports de cette campagne sont l'affichage, la distribution de bulletins et de tracts. Cette campagne électorale n'est pas une simple formalité ; en effet ; la loi fait obligation à chaque liste de présenter « *un ensemble de propositions d'orientation pour l'administration et le contrôle de la gestion* ».





RATP - Carner



BOUGEZ BUS ! BONJOUR LES LIGNES CONTACT

**Vous bougez, le bus aussi, alors bougez bus !
Que vous alliez voir la dernière pièce au théâtre Edouard VII,
que vous preniez le train pour Bruxelles, ou un avion à Orly,
que vous alliez souper dans un bistrot à la mode ou à votre cours d'aérobic,
ou que vous ayez tout simplement rendez-vous avec dix Japonais sous la tour Eiffel,
les lignes contact vous obéissent au doigt et à l'œil.**

Tel est le programme que la RATP propose à ceux et à celles qui croquent la vie à pleines dents, histoire de sortir l'autobus de son seul « cercle d'initiés » mais aussi le thème de la campagne publicitaire lancée le 4 avril.

Car si on n'hésite pas à s'engouffrer dans une bouche de métro pour gagner une destination donnée, qu'elle soit régulière ou occasionnelle (comportement à l'actif non seulement des Parisiens au sens large, mais aussi des provinciaux et des étrangers), on n'a pas le même élan envers l'autobus. Cet état de fait n'est d'ailleurs pas l'apanage de Paris, bien d'autres capitales connaissent la même situation. Alors pourquoi ?

A l'inverse du réseau de métro, qui est



RATP - Carner

simple, les 200 lignes d'autobus forment un ensemble touffu qui déroutent souvent les usagers, dès lors qu'ils quittent leur ligne habituelle.

On sait pourtant que cette sous-utilisation du bus n'est pas due à son image auprès du public puisque, en raison de son confort, de son ouverture sur la ville et de sa grande convivialité, cette image est sympathique. Non, si on a tendance à l'utiliser avec parcimonie, c'est qu'en fait, pour beaucoup, le bus... c'est compliqué. Pour preuve, les plans de lignes qui de par leur très grand nombre, près de 200 dans Paris et sa région, sont plus difficiles à élaborer mais aussi à déchiffrer, si bien que seuls les « maîtres du bus » peuvent s'y retrouver.

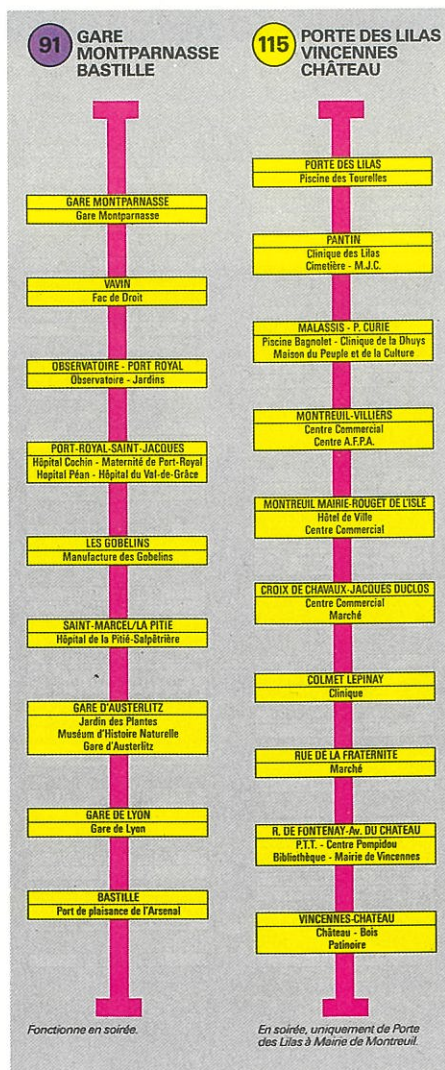
Pourquoi les lignes contact ?

C'est donc pour permettre le contact de l'autobus avec un public plus large et le faire profiter au maximum de toutes les possibilités offertes par l'ensemble des lignes d'autobus au-delà de la ligne que l'on connaît - « moi, je prends le 27... » ; « ma ligne, c'est le 72 », parce qu'elle passe près de chez soi ou à côté de son bureau - que la RATP a décidé de sélectionner 20 lignes (11 dans Paris et 9 en banlieue), retenues parce qu'elles permettent de rallier de nombreux centres d'activités de caractère très varié.

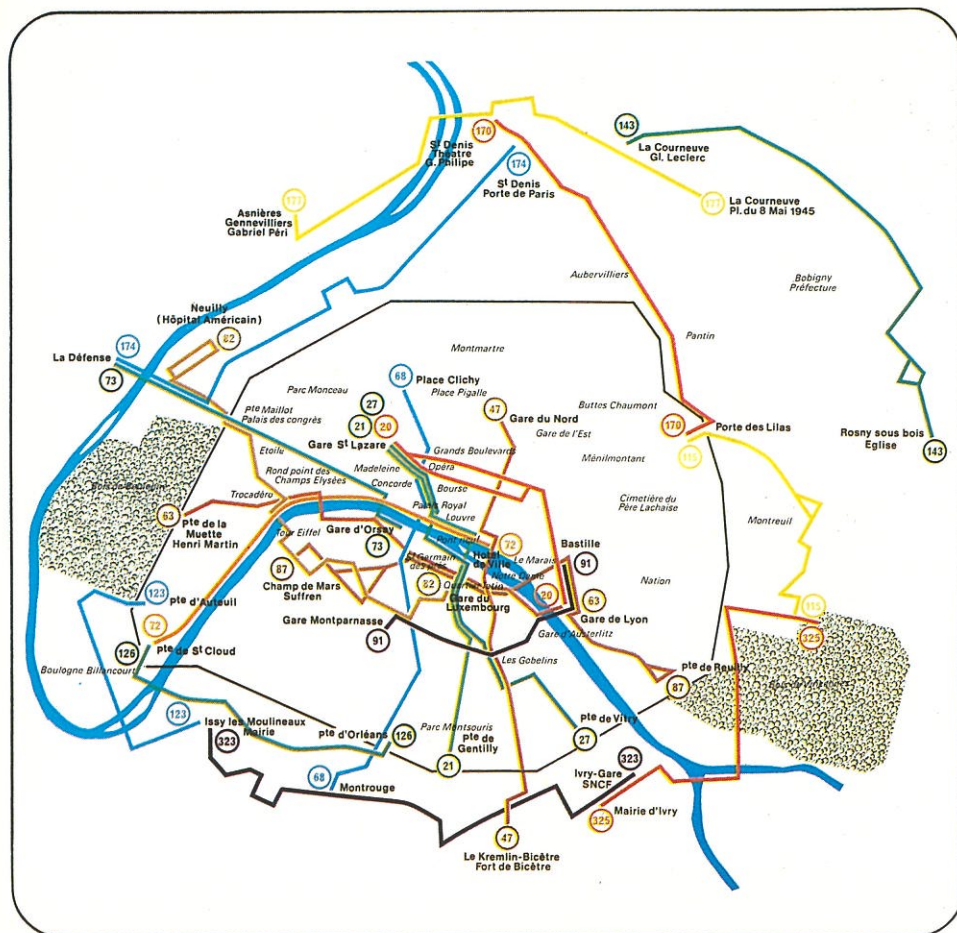
La nouveauté, outre leur appellation, est que les lignes contact franchissent la frontière, bien formelle aujourd'hui, des boulevards des Maréchaux, en irriguant la proche banlieue, celle qui sécrète de plus en plus ses propres centres d'intérêt.

C'est pour mieux faire connaissance avec ces lignes qu'a été conçu le guide-contact, véritable clé d'accès aux lignes et à leurs arrêts dont les noms cachent souvent la réalité.

Vous apprendrez ainsi que si vous descendez aux « Alpes », sur la ligne 27, vous irez non pas faire du ski, mais suivre les cours de l'école nationale des Arts et Métiers. L'arrêt « Jean Nicot » sur le 63 est tout aussi trompeur puisqu'il dessert l'église américaine. Par contre, le programme est sans surprise à l'arrêt « des Ecoles » sur les lignes 21 et 27 puisque la Sorbonne, la faculté de médecine, mais encore les lycées Saint-Louis et Louis-le-Grand s'y sont donné rendez-vous. Alors, ne partez pas sans vos livres.



DATO Antenne



Et les lignes pilotes ?

Créées il y a une dizaine d'années, les lignes pilotes accompagnaient le développement des couloirs réservés, partenaires essentiels de l'autobus. Aujourd'hui, les lignes pilotes ne perdront que leur nom pour être englobées dans l'univers plus large et plus varié des lignes contact.

Cela ne veut pas dire que le développement des couloirs réservés n'est plus à l'ordre du jour, bien au contraire. La RATP reste en effet toujours attachée, au nom de sa clientèle, à la bonne circulation des autobus en les préservant, dans la mesure des possibilités, des embarras de circulation des voitures particulières ; elle continue donc la concertation avec ses partenaires pour que cette cohabitation se passe au mieux, en portant ses efforts partout où il y a problème, au-delà des grands axes parisiens, objets de la promotion des lignes pilotes au début des années soixante-dix.



TOURISME EN SOUS-SOL 12 RÉGIONS DANS LE MÉTRO...



RATP M'noli

« Sardane » : groupe du Languedoc-Roussillon.



RATP Roy

Groupes folkloriques auvergnat et...



RATP Roy

« Les Périgourdins de Paris ».

Pour visiter la France et ses provinces, prenez le métro ! Une affirmation, à première vue paradoxale, mais qui s'est révélée pourtant vraie pendant cinq jours du 20 au 24 mars dernier. Il se passe souvent quelque chose en sous-sol et, cette fois, le métro vous faisait des vacances puisque c'étaient les provinces françaises qui, en descendant dans certaines stations, étaient à l'honneur.

Toute la France et ses régions avaient rendez-vous en sous-sol. Un rendez-vous que n'ont pas manqué de nombreux voyageurs ! Pour cela, il fallait se rendre à Miromesnil, Saint-Augustin, Nation, Gare de Lyon ou Auber, sans oublier Châtelet-Les Halles : lieux de l'animation.



RATP Roy

... normand.

Des horizons différents...

Miromesnil dans deux salles d'échanges – direction Mairie de Montreuil et Pont de Sèvres – accueillait de nombreuses provinces. Un petit tour en Normandie tout d'abord. Pourquoi ne pas s'imaginer sur la plage de Cabourg grâce à la présence d'une cabine de bain décorée ou bien ailleurs puisque de nombreuses gravures sur la région étaient présentées ainsi qu'une partie de la collection du musée de Caen ?

La Bourgogne était quant à elle représentée par une grande fresque réalisée « en direct » devant les voyageurs par un groupe d'élèves de l'école des Beaux-Arts de Dijon. Plus au sud, un santonnier de Provence travaillait à vue.

Côté Mairie de Montreuil, une évocation de l'histoire car on ne pouvait manquer de voir la maquette du Château de Cheverny (construit en 1634 par le comte de Cheverny), en grande dimension. Les plus gourmands ont pu déguster les vins et produits gastronomiques du centre de la France tandis que d'autres – et pourquoi pas les mêmes ! – admiraient l'exposition d'artisanat local (émaux, peinture sur soie, poterie). Enfin, l'Alsace était également présente avec de nombreux documents exposés et présentés au public.

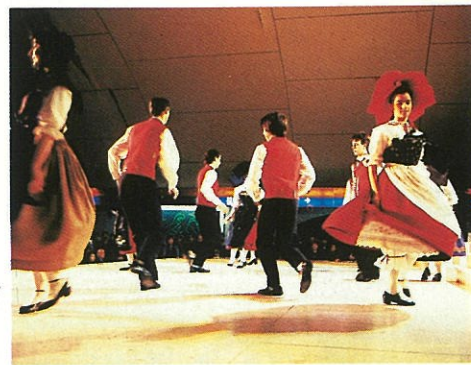
A Saint-Augustin, sur le quai en direction de Mairie de Montreuil, l'Aquitaine, l'Auvergne et la Franche-Comté vous accueilleraient cordialement : côté « dégustation », fromages de brebis des Pyrénées, magret de canard, pruneaux d'Agen et Comté étaient offerts tandis qu'un sculpteur de pipes sur bois travaillait sous l'œil attentif de nombreux spectateurs.



La Bourgogne et sa fresque réalisée par les étudiants de l'école des Beaux-Arts de Dijon.



Dégustation de comté dans le métro.



Groupe folklorique alsacien.

L'animation « Le métro vous fait des vacances » fut inaugurée par M. Roland Carraz, secrétaire d'État chargé du tourisme. Il se rendit dans toutes les stations où l'opération se déroulait, prononça une allocution à Auber puis participa au débat animé par Denis Astagneau à Châtelet-Les Halles sur le thème du tourisme et des vacances en France.



RATP Carrier



Les grandes gares parisiennes du RER participaient également à l'animation. A Nation tout d'abord où le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, le Poitou-Charentes étaient représentés. Exposition de produits régionaux ; travail d'un artisan du cuir ; vannier ; présentation d'une planche à voile à roulettes ; d'une « plate » barque poitevine, rien ne manquait !

Une animation toute différente à Gare de Lyon grâce au charme méridional du Languedoc-Roussillon. Le soleil dans le métro... c'est le Languedoc-Roussillon qui joue à la pétanque sur un terrain qui lui a été réservé à cet effet sur le quai central de Gare de Lyon. Je la tire ou je la pointe ? Nombreux sont ceux qui, après s'être posé cette question, sont ensuite allés déguster les vins du Midi. Par ailleurs, planche à voile, tente de camping illustraient le tourisme de cette région.

A Châtelet-Les Halles, l'ADIMAP (Association des maisons de province à Paris) renseignait les voyageurs. Le rôle de toutes les maisons de province dans la capi-



▲ Le sculpteur sur bois de Franche-Comté
▼ Le santonnier à Miromesnil.



A Auber, vitrine de l'exposition, c'était le folklore et un spectacle tous les soirs pendant cinq jours. Les échassiers landais, les Alsaciens, les Auvergnats et leurs conteurs, le théâtre fantastique de Clermont-Ferrand, les Francs-Comtois, les rockers picards, les Provençaux, les confréries vineuses, les Périgourdins de Paris et bien d'autres encore... Tous étaient là ! A cette occasion, M. Pierre Faucheux, directeur du réseau ferré, fut intronisé dans la confrérie des « Mang'eux d'Espagnes » de Contres (Loir-et-Cher). Une manifestation bien sympathique à laquelle ne manquèrent pas d'assister de nombreux voyageurs transitant par la gare d'Auber ce mercredi 21 mars dernier.



Le Languedoc-Roussillon, côté dégustation...



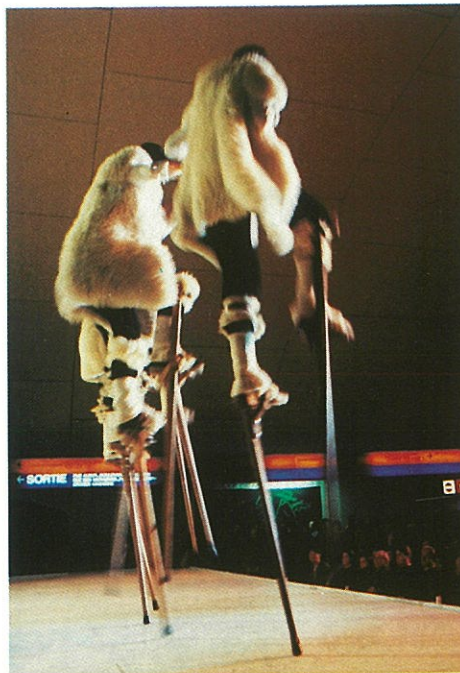
... et côté pétanque.

... tale a pu ainsi être mieux connu. Information encore avec un débat - organisé le 21 mars dans la salle d'échanges - ayant pour thème le tourisme et les vacances en France. Animé par Denis Astagneau (France Inter), en présence de nombreux « spécialistes » du tourisme, M. Roland Carraz, secrétaire d'État chargé du Tourisme, inaugurant alors l'exposition, y participa.



Le compte à rebours

Ces cinq jours d'animation, de folklore, sur le thème « Redécouvrez la France » masquent un travail de longue haleine réalisé par la RATP en collaboration avec les comités régionaux de tourisme. Si la période retenue pour cette opération a été celle d'avant Pâques – la meilleure, puisque les premiers beaux jours font plus que jamais penser aux vacances, mais aussi la dernière, de nombreux hôtels et locations affichent déjà complets –, c'est dès le mois de janvier que les premiers contacts ont été pris avec les présidents des conseils régionaux et les différents comités régionaux de tourisme. C'est sur quatre thèmes que les régions ont été sollicitées : richesses culturelles, artisanat, folklore et gastronomie. Dès lors, la RATP attendait les propositions de chacune d'entre elles. Certaines arrivèrent immédiatement, d'autres plus tardivement. Quelques régions ayant accepté au préalable de participer à l'animation se désistèrent ensuite faute de temps et de



Les échassiers languedociens.

moyens car il faut savoir que ce sont les régions qui ont financé l'opération, la RATP se chargeant de les accueillir dans les stations les mieux adaptées à leurs projets et de leur offrir les équipements nécessaires. C'est d'ailleurs la Manufacture de Champignnet qui, en un temps record – huit jours –, a réalisé toutes les structures de l'animation.

Aujourd'hui, l'heure du bilan est venue et il est positif même si certaines régions estiment qu'elles ont manqué d'un peu de temps... ou d'argent... pour réaliser tout ce qu'elles voulaient.

De nombreux voyageurs ont obtenu les informations souhaitées sur les régions qui les intéressaient et d'ores et déjà certaines d'entre elles bénéficient de retombées positives et seraient demandeurs ultérieurement d'une nouvelle opération de ce type. Par cette animation « Le métro vous fait des vacances », la RATP a donc certainement contribué au développement du tourisme en France.

SATISFAITS

Faire découvrir la France et ses possibilités en matière de tourisme, aider éventuellement les voyageurs dans leur choix pour de futures vacances. Tels étaient – brièvement résumés – deux des objectifs de l'animation « Le métro vous fait des vacances ». D'après plusieurs personnes ayant participé à l'exposition et interviewées par *Entre les lignes*, ils ont été atteints.

Le Santonier de Provence :

« Nous sommes très satisfaits. L'organisation a été très bonne et tout le monde a été très gentil avec nous. Nous venons d'Aubagne et cette manifestation nous a permis de faire connaître notre métier à Paris. Souvent les gens qui voient des santons dans une vitrine croient qu'il s'agit d'une industrie ; il n'en est rien. Les voyageurs nous ont posé beaucoup de questions ; ils redeviennent presque des gosses devant les santons. Si cela était possible, nous reviendrions bien une autre fois dans une exposition de ce genre ; elles sont très bénéfiques pour nous. »

Les élèves de l'École des Beaux-Arts de Dijon :

« Nous réalisons une fresque représentative de la Bourgogne. Pour cela, nous sommes quatre : un petit groupe de volontaires. Nous avons conçu la maquette à Dijon et nous la réalisons « grandeur nature » ici. Cela fait partie de nos études. Le plus dur pour nous est de savoir doser notre effort pour que la fresque soit achevée samedi (la fin de l'animation), ni avant, ni après, et c'est cela qui est difficile.

Actuellement (nous étions le deuxième jour), les gens regardent la fresque mais ne

s'arrêtent pas pour nous demander ce que nous faisons ; c'est peut-être encore un peu trop tôt. »

Jean-Pierre Dréan, délégué général adjoint au tourisme – Languedoc-Roussillon –

« Je pense beaucoup de bien de cette opération. C'est une animation fort sympathique et tout le monde est prêt à jouer le jeu. D'ailleurs, la RATP a fait des efforts importants pour mettre à notre disposition des structures adaptées. Le Languedoc-Roussillon étant synonyme de soleil, on a demandé à ce qu'il y ait une piste de pétanque, elle a été remarquablement réalisée. Nous faisons des dégustations, ce qui est très agréable. Pour les gens des caves, c'est une première, un contact différent avec une clientèle qu'ils ne connaissent pas. Le seul reproche, c'est que l'on a manqué de temps pour préparer cette animation qui tombe en même temps que d'autres foires et salons. On n'a pas de personnel à l'infini et nous avons dû fournir un effort supplémentaire.

Notre stand est très attractif ; hier il y a certainement 2 000 à 2 500 personnes qui sont passées, parmi elles 100 ou 150 ont joué. Nous, on a joué le jeu, on a offert des séjours, des dégustations. Par gentillesse, Félix Marten et Peral sont venus, mais avec un peu plus de temps, on aurait pu monter une opération encore plus musclée.

Notre objectif était de mieux faire connaître le Languedoc mais pour nous c'était aussi un premier contact. En mars, la plupart des gens ont déjà décidé de leurs prochaines vacances et seules quelques personnes hésitent encore mais on n'est

jamais trop connu... Pour nous, c'était une expérience qui s'est dans l'ensemble bien passée. »

Raymond Henry Président-fondateur de l'association des maisons de province à Paris (ADIMAP)

« C'est une excellente chose que la RATP nous ait accueillis dans le métro. Cela nous a permis de faire connaître nos régions mais aussi l'action des maisons de province à Paris. Le grand public ignore encore souvent qui nous sommes et ce que nous faisons. Nos maisons doivent sensibiliser tous les habitants de Paris intra-muros et de la banlieue. Pour cela, le métro est un lieu privilégié ; nous sommes d'ailleurs dans une station à fort passage (Châtelet-Les Halles).

Les gens sont intéressés, sauf les pressés bien entendu, mais ceux qui ont cinq minutes s'arrêtent et nous interrogent sur ce que nous faisons. Certains sont surpris de trouver dans le métro des stands d'information et de la documentation sur les provinces françaises.

Je représente également l'Auvergne à la station Saint-Augustin. C'est pour moi un lieu privilégié car, sur le quai, on est forcé de nous voir. De nombreux contacts ont été pris et beaucoup de personnes nous ont dit qu'elles reviendraient nous voir dans notre maison de Paris. En dehors de la promotion générale pour nous faire connaître, je suis sûr que l'on a convaincu quelques voyageurs de venir passer leurs vacances chez nous. »

RUBRIQUES... RUBRIQUES... RUBRIQUES...

Les hommes, l'événement

Une nouvelle ligne de vie, le tramway en Seine-Saint-Denis

C'est sous ce titre, plein d'avenir, que le Conseil général et la RATP organisent une exposition consacrée au projet de la ligne de tramway qui reliera en 1988 Saint-Denis à Bobigny en moins de trente minutes. Cette exposition itinérante ainsi que des débats organisés sur le thème du tramway et des transports en Seine-Saint-Denis ont pour but de familiariser les populations du secteur qui sont les utilisateurs potentiels de demain.

C'est ainsi que l'on apprend que le tramway circulera en site

propre en s'intégrant au rythme de la circulation routière. Il parcourra la ligne, longue de 9 km, à la vitesse commerciale de 19 km/h. Vingt-deux stations (soit en moyenne une tous les 400 à 500 m) s'échelonneront entre la gare SNCF de Saint-Denis et « Bobigny-Préfecture », le futur terminus de la ligne 5 du métro, via le centre de Saint-Denis, La Courneuve et Drancy. Les rames se succéderont à intervalle de quatre minutes en heure de pointe, chaque rame transportant cent quatre-vingt-six passagers (soixante places assises).

Le trafic attendu est de 55 000 voyageurs par jour, soit près de 15 millions chaque année. Ce moyen de transport, confortable, rapide et non polluant desservira un nombre important de quartiers d'habitation, d'entreprises, de centres médicaux, sportifs, culturels et commerciaux entre le pôle industriel et historique de Saint-Denis et le centre administratif de Bobigny.

Pour se faire une idée plus précise de ce moyen de transport, la société Alstom Atlantique présente une maquette au 1/20 du

tramway français qui va équiper la ville de Nantes.

Le coût total des infrastructures a été évalué à 470 millions de francs (aux conditions économiques de janvier 1983). La mise en service possible de ce projet pourrait avoir lieu en 1988.

L'exposition itinérante, après s'être arrêtée à Drancy, La Courneuve et Saint-Denis, arrive le 17 mai au centre administratif de Pantin pour y rester jusqu'au 26. Des débats ont complété l'information des populations locales.

SAINT-DENIS

LA COURNEUVE

DRANCY

BOBIGNY

SAINT-DENIS
GARE SNCF

Vers
Stains

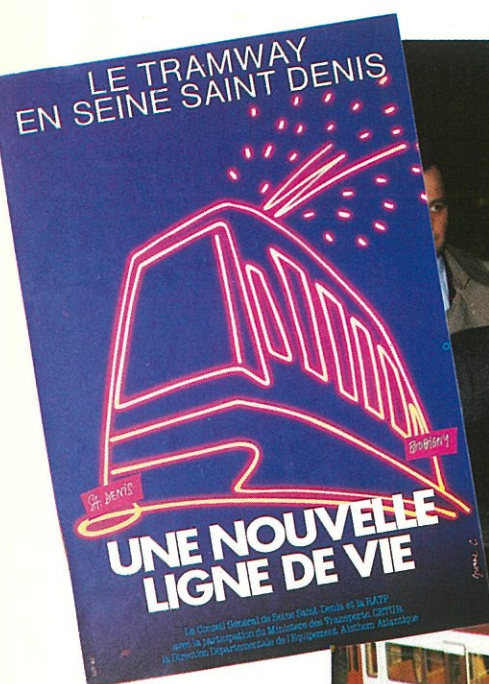
BOBIGNY
PREFECTURE

METRO
LIGNE 13

METRO
LIGNE 7

SNCF
GRANDE CEINTURE

METRO
LIGNE 5



Inauguration de l'exposition à la mairie annexe de Bobigny (où elle est restée jusqu'au 4 avril) par MM. J.-C. Aurousseau, commissaire du gouvernement en Seine-Saint-Denis, J.-L. Mons, président de Conseil général, en présence de M. G. Valbon, maire de Bobigny, et de MM. C. Quin et P. Essig (de droite à gauche sur notre photo).

RATP - Thibaut

Les hommes, l'événement

Fermez vos poches, ouvrez les yeux.

Le 17 avril dernier, à l'occasion du lancement de la campagne « pickpocket »*, Claude Quin, Philippe Essig et Pierre Fauchoux ont présenté devant la presse une série de recommandations pratiques visant à endiguer le phénomène du vol à la tire dans le métro. « Ne soyez plus pickpocketables », telle est la teneur du message que la RATP a adressé pendant une quinzaine de jours à ses voyageurs par le biais d'un millier d'affiches placardées dans les couloirs du métro et dans les rues de la capitale.

Quatre mille plaintes enregistrées par la Régie, 10 000 recensées par la Préfecture de police, une dizaine de flagrants délits constatés chaque jour par les agents de la surveillance générale ou du SPSM : voilà résumées les principales statistiques. Mais, comme le rappelait P. Essig : « Notre campagne est d'abord une campagne de prévention et de mise en garde contre un problème qui sévit dans l'ensemble de la ville. Nous pensons qu'elle peut efficacement contribuer à enrayer l'engrenage de la délinquance, qui commence avec le vol à la tire, se



RATP - Carrier

Des manipulateurs professionnels montraient quelques astuces des pickpockets.

poursuit par le vol avec violence, pour arriver aux formes les plus graves de délinquance. »

Si la campagne « pickpocket » s'adresse à tous, elle vise plus particulièrement les femmes, les touristes et les provinciaux qui figurent parmi les victimes habituelles des pickpockets. L'effort d'information des voyageurs occasionnels sera complété par l'édition d'un dépliant destiné aux touristes et aux étrangers se rendant en visite à Paris. Aucune mesure de surveillance, prise par la police et par la RATP, ne peut réussir « si le public, par un comportement de négligence, continue d'offrir aux pickpockets un terrain de chasse propice à leurs méfaits », devait conclure P. Essig. « La RATP a estimé qu'il entraînait dans sa mission d'avertir le public et de lui rappeler les précautions élémentaires... Cela fait partie du service qu'elle doit à ses usagers comme à l'ensemble des habitants de l'Ile-de-France. » Nanti de ces conseils, vous pouvez désormais sortir du métro et flâner sans crainte dans la rue Vide-Gousset. Alors, bonne promenade, toutes poches fermées !

(*) Voir Entre les lignes, n° 72, p. 16-20.



RATP-Carrier



RATP-Carrier

Les hommes, l'événement

Allô, Maman Bobo !...

Dis, tu me dessines une maison ? Pour tous les petits bambins, une maison ne ressemble pas à notre maison d'adultes. Quand on a les yeux à moins d'un mètre du sol, notre monde d'adultes a toujours quelque chose de fantasmagorique. Ce qui, pour nous, semble anodin, devient, pour eux, immense... donc plus qu'attirant ! Raison pour laquelle les premiers pas des petites pucelles relèvent plus du parcours du combattant que d'une promenade de santé. Cette démarche chaloupée, qui les fait ressembler aux neveux de Donald le canard, est souvent la cause de leurs malheurs.

Pour nous remettre à leur hauteur et mieux prévoir leurs impulsions, une maison géante, telle qu'ils la voient et la vivent et dont la réalisation a été assurée par la RATP, était ouverte à Auber entre le 17 et le 29 avril.

Toutes les dimensions des pièces et du mobilier étaient doublées en hauteur et quadruplées en volume. Pourquoi ? Pour que les adultes que nous sommes comprenne qu'un tout-petit qui découvre le monde, par le toucher, en jouant, est confronté à des pièges tous plus dangereux les uns que les autres.

RATP - Carrier



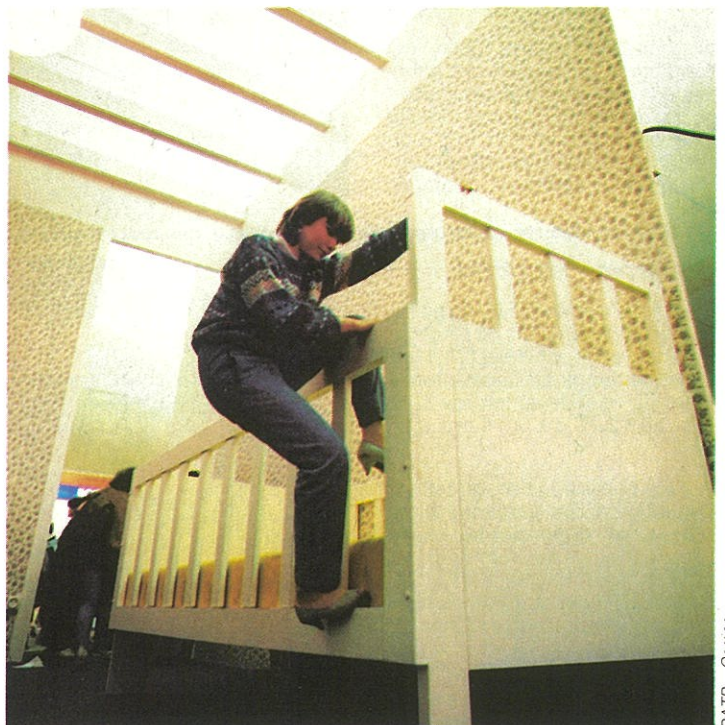
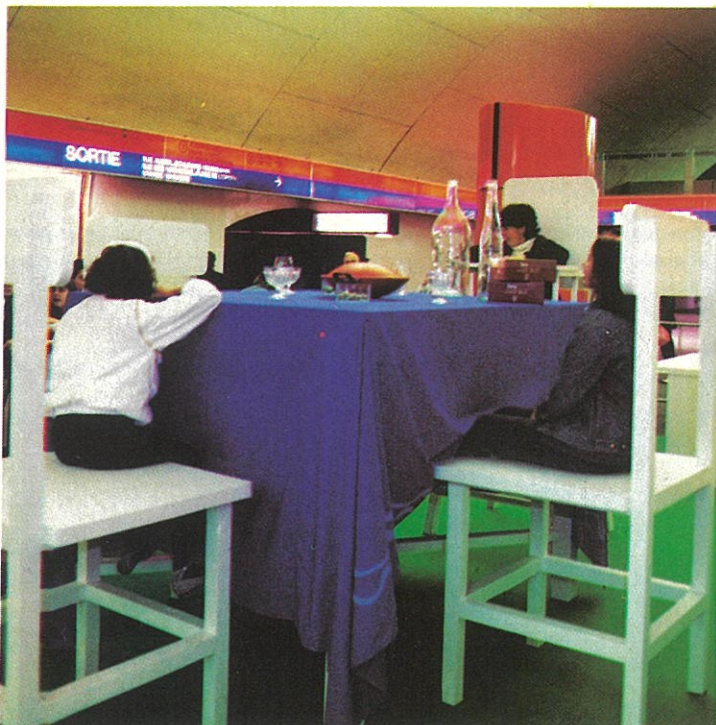
A chaque pièce son lot : dans la cuisine, c'est la tentation d'attraper la queue de la poêle qui les nargue au-dessus de leur tête, ou bien celle tout aussi grande d'aller explorer le tambour du lave-linge et de tirer sur le fil du fer à repasser gros comme un camion... sans parler des produits d'entretien ou des outils. La chambre n'est pas moins dangereuse avec le lit qui donne des envies de lit buissonnier... et à cette hauteur...

Parlons encore de la salle de bains avec la présence de médicaments, et puis il faut si peu d'eau pour se noyer dans cette baignoire qui ressemble tellement à une piscine !

Prévenir les accidents domestiques chez les jeunes enfants, tel était donc le thème d'une campagne menée par le Comité parisien d'éducation pour la santé et le Docteur Caron Hunsiger, que la RATP accueillait.

Des conseillers présents dans chaque pièce de la maison ont pu répondre aux questions des adultes, retombés en enfance le temps d'une exposition.

Autour de la maison, divers organismes (EDF, GDF, Croix-Rouge Française, ministère des Transports, etc.) ont pu informer le public sur les études réalisées en vue d'assurer la protection des enfants et prodiguer le bon conseil.



RATP - Carrier

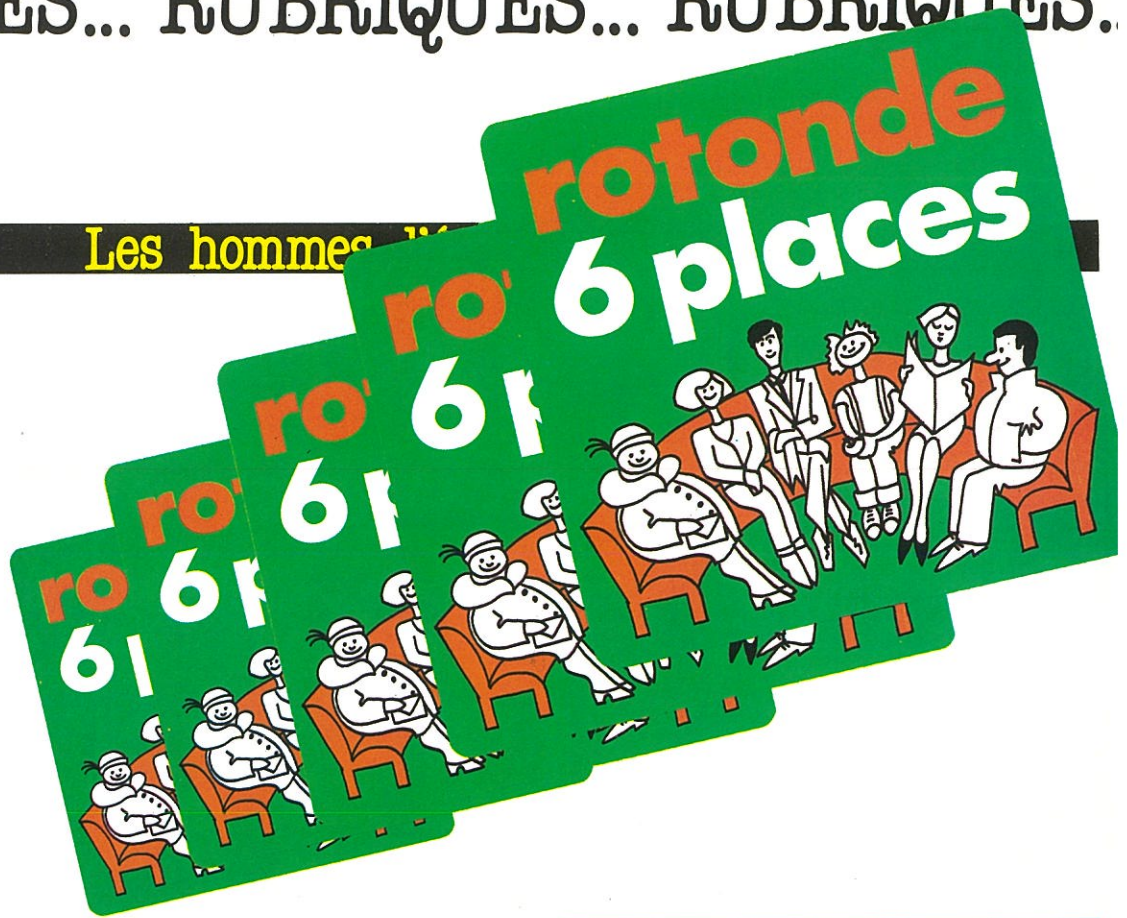
.. RUBRIQUES... RUBRIQUES... RUBRIQUES.

Les hommes

Rotonde à six places.

La dernière génération d'autobus mis en service par la RATP offre à ses utilisateurs un plus grand confort, tout en préservant une meilleure circulation d'un bout à l'autre des véhicules.

Une des particularités de ces autobus est leur rotonde arrière qui est à l'autobus ce qu'est le salon au métro blanc. Or, il faut bien le dire, cette rotonde prévue à l'origine pour six personnes n'en accueillait souvent que cinq, selon les occupants en présence et leur notion de la cohabitation ! Ce qui amenait bien souvent le machiniste à arbitrer des situations conflictuelles. C'est maintenant du passé et les choses sont claires avec l'apposition de cet autocollant au-dessus de la rotonde.



La guitare en fête.

Et gratte, gratte ta guitare, mon petit bambino... Du 17 au 20 avril, la station Miromesnil a résonné au son des guitares. C'est à une véritable fête de la guitare, en avant-première du II^e Festival international de guitare de Paris, que la RATP avait invité ses voyageurs avec Roland Dyens, Navarro Puente et Hibierta, Michel Haumont et Philippe Cauvin.

Pendant quatre jours, ces prestigieux guitaristes ont donné des concerts pour les seuls voyageurs du métro. Toutes les formes de musique conçues pour cet instrument étaient présentes : classique, brésilienne, flamenco, folk...



Le dernier TN primé.

Le dernier des TN4H type Paris, cher aux Parisiens de toujours, a repris vie, à l'échelle 1/24 il faut le dire, le temps du Salon international du modèle réduit qui s'est tenu au CNIT du 31 mars au 8 avril.

La médaille d'or du championnat d'Europe de maquettisme est venue récompenser cette construction entièrement personnelle de Jean-Michel Laffougère (service TB) qui récidive puisqu'il avait déjà obtenu cette distinction en 1982, lors du premier championnat de France, pour une autre réalisation d'autobus en modèle réduit.



Les hommes, l'événement

Un voyage fumant.

Le 25 mars 1984 marquera une date dans l'histoire de la ligne B. A 7 h 50, la locomotive 140 C 231 de l'AJECTA, une association d'amis des chemins de fer spécialisée dans la conservation des matériels historiques, entre sur le plateau de Denfert et vient s'immobiliser au pied de l'ancien signal Lartigue. Trois quarts d'heure plus tard, la machine, attelée en tête d'un convoi de sept voitures grandes lignes SNCF affrétées spécialement par l'IFC (*), repart en fumant et en sifflant vers Massy-Palaiseau. Pour la première fois depuis 1937, un train de voyageurs, remorqué par une locomotive à vapeur, parcourait ainsi l'ancienne ligne de Sceaux.

Vers 9 h 45, le train spécial quittait le domaine RATP et filait en direction de Rambouillet. Parvenus au terme du voyage, les participants eurent la surprise de découvrir devant la gare un vieux TN4H de la Régie, arrivé le matin même du dépôt de Michelet. Ce vénérable autobus à plate-forme, perdu aux confins de la Beauce, assurait la desserte de l'exposition de modélisme ferroviaire, installée en centre ville.

Le soir, le train devait normalement revenir à Denfert-Roche-reau mais la machine à vapeur, manquant un peu de souffle en raison d'un charbon de mauvaise qualité, les organisateurs décidèrent d'interrompre le voyage à Massy-Palaiseau. Pas question de « planter un chou » (*) sur le RER et d'interrompre le trafic ! Grâce à la diligence du service de l'exploitation, un MI spécial fut mis en marche au départ de Massy. Les trois cents participants au voyage



Correspondance avec le MI au retour à Massy-Palaiseau.

purent ainsi regagner Denfert dans les meilleurs délais. Une performance qui fut saluée par quelques rayons de soleil, biens rares dans une journée par ailleurs fort pluvieuse. A quand un autre train à vapeur sur la ligne B : vers 2030 ?

Pour la première fois depuis près d'un demi-siècle, une odeur de vapeur flotte au-dessus de Denfert.

(*) International ferroviaire club.

(*) Expression du jargon des tractionnaires qui signifie stopper un train en pleine voie à la suite d'une baisse anormale de la puissance de la locomotive à vapeur. Les vieux mécaniciens mettaient un point d'honneur à ne jamais « planter un chou » en ligne.

Rencontre des anciens et des modernes à Rambouillet : TN4H sur fond de TGV.



Les hommes, l'événement



L'une des dernières machines Chambon encore en service à la fin mars en gare de Gif-sur-Yvette.

Adieu CHAMBON, Bonjour ADAR

Depuis le 1^{er} avril, la vente des titres de transport dans l'ensemble des gares de la ligne B du RER s'effectue avec des machines électroniques du type ADAR 80. Les ADAR(*) remplacent désormais les anciennes machines électro-mécaniques du type Chambon qui furent les compagnes de labeur de plusieurs générations d'agents de station du métro urbain et de la ligne de Sceaux. Une disparition qui provoque un peu de nostalgie chez les plus anciens de la ligne.

(*) Appareil distributeur pour agent receveur.

Brèves

Longchamp en autobus.

À l'occasion de la réouverture de l'hippodrome de Longchamp, le 1^{er} avril, un service spécial d'autobus a été mis en place ; il assure, depuis la Porte d'Auteuil, la desserte de l'hippodrome, les dimanches et fêtes, à partir de 12 h 30.

Conçues dans les années trente, les machines Chambon équipaient les stations du métro parisien jusqu'à l'apparition des machines du type « Automatique » vers 1950. Les Chambon étaient des machines performantes pour l'époque puisqu'elles permettaient, par exemple, de délivrer en quelques secondes des séries de cinq billets. Sur la partie nord de la ligne de Sceaux, les premières machines Chambon firent leur apparition juste avant la Libération de Paris dans les gares de Bourg-la-Reine, d'Antony et de Massy-Palaiseau. L'ensemble des gares était équipé au début des années cinquante. En août 1964, la partie sud de la ligne fut rattachée au réseau RATP. Après avoir expérimenté sans succès un nouveau type de machines distributrices de billets, la Régie devait installer dans les gares de Massy à Saint-Rémy des machines Chambon récupérées dans les stations du métro urbain.

Au fil des ans, les machines Chambon de la ligne de Sceaux subirent diverses modifications. À l'origine, un petit tapis roulant amenait directement devant le voyageur le billet confectionné par la machine. Mais, dans certaines gares, les courants d'air

balayaient les billets qui disparaissaient dans les profondeurs de la machine. En outre, certains voyageurs (pressés ?) n'hésitaient pas à saisir promptement leur billet avant de bondir dans le train à quai, en oubliant de payer. Un trou de mémoire vraisemblablement ! L'arrivée de la billetterie magnétique condamnait à terme les machines Chambon. La nécessité d'utiliser des rouleaux de billets précodés limitait considérablement le nombre de titres de transport fabriqués avec la machine. Seuls les quelques billets les plus couramment utilisés restèrent confectionnés avec les machines Chambon, les autres billets, les cartes hebdomadaires, les coupons de carte orange étant vendus « au casier ».

En juin 1980, les gares de Luxembourg, de Bourg-la-Reine et d'Antony sont équipées avec les premiers prototypes des machines ADAR. Ces machines électroniques assurent elles-mêmes le codage de la piste magnétique des billets. Grâce à cela, on peut fabriquer n'importe quel titre de transport valable sur le réseau RATP et sur le réseau SNCF-banlieue. En outre, l'ADAR indique automatiquement aux agents le total des recettes réalisées à la fin

de chaque service ; il conserve aussi la trace de toutes les opérations de vente, ce qui facilite le règlement des litiges en cas de contestations avec les voyageurs.

L'installation des ADAR de série dans les gares de la ligne B a débuté dans le courant du dernier trimestre 1983. Fin mars, il ne subsistait plus que trois machines Chambon à Bures-sur-Yvette, La Hacquinère et Gif-sur-Yvette. Un renouvellement rondement mené ! Un an avant le début de l'opération, les agents des gares sont allés plusieurs jours au centre d'instruction du réseau ferré pour apprendre le maniement des ADAR. Au moment de la mise en place des nouvelles machines, ces agents ont reçu une formation comptable complémentaire d'une demi-journée au centre de formation des Baconnets car, désormais, chaque agent tient sa propre comptabilité à la fin de son service, comme ses collègues du métro. Avant, la comptabilité générale de la gare était tenue, au jour le jour, par le chef de poste assurant le service mixte.

Avec les machines Chambon, l'une des dernières spécificités de la ligne de Sceaux disparaît. Mais, avec les ADAR, la ligne B se met à l'heure du RER.

METROLIRE : le métro à la page

La première bibliothèque de prêt du métro, Métrolire, a ouvert ses portes le 30 mars à la station Nation. Dans un local de 11 m², deux mille volumes peuvent être dès à présent empruntés gratuitement par tous, voyageurs ou habitants du quartier. Les emprunts se font pour quinze jours au maximum, moyennant 20 francs de caution et une attestation de domicile.

Les ouvrages sont classés comme dans une librairie, des étiquettes facilitant les recherches : romans, policiers, actualité mais aussi vie pratique, voyages, sports, BD et une sélection de livres pour enfants et adolescents. En cas d'hésitation, les trois bibliothécaires présentes pour accueillir les lecteurs pourront guider leur choix.

Cette expérience est menée à l'initiative de la Fédération nationale Léo-Lagrange avec le concours du ministère de la Culture et de la RATP. En faisant sortir les livres des bibliothèques traditionnelles où ne se rendent

RUBRIQUES... RUBRIQUES... RUBRIQUES... R

Les hommes, l'événement

que les habitués, son but est d'aller à la rencontre d'un public qui n'est pas nécessairement lecteur et de faire que les lieux de vie soient aussi des lieux de lecture. Or un Parisien, s'il est utilisateur régulier du métro, y passe en moyenne un an et quatre mois de sa vie !

Au soir du 30 mars, une cinquantaine de personnes avaient déjà emporté les trois livres réglementaires. Leurs choix confirment les listes des best-sellers : Sagan, Déon, Nicole Avril, mais aussi *La Bougainvillée* de Fanny Deschamps et *Le juge Michel*. A quand « Apostrophes » en direct de Nation ? Ou, plus raisonnablement, une bibliothèque dans toutes les stations... comme à Montréal ? Attendons de voir si le livre a le ticket !

Métrolire, station Nation, sortie avenue Dorian. Ouvert du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 16 h à 20 h ; samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h.



RATP - Minoli

Info-service

Vacances à l'étranger : que faire en cas d'accident ou de maladie ?

Cette année, vous envisagez de découvrir l'Italie ou de partir en Bavière sur les traces de Wagner. Plus prosaïquement, vous attendez l'été pour vous dorer au soleil d'Agadir ou des Baléares. Courant juillet, votre progéniture doit effectuer un séjour linguistique en Angleterre. Que devez-vous faire pour vous prémunir, vous et votre famille, contre les conséquences d'une maladie ou d'un accident survenant dans un pays étranger ? Dans quelles conditions la couverture sociale de la Régie reste-t-elle valable en cas de séjour temporaire hors de nos frontières ?

En fait, deux cas sont à envisager, selon l'endroit où vous comptez passer vos vacances.

• **Le séjour à lieu dans un pays de la Communauté économique européenne (1) ou en Autriche :** dans ce cas, le malade n'a pas à faire l'avance des frais qui seront réglés directement par la Caisse de coordination ou le service médical de la RATP.

Préalablement à leur départ, les assurés doivent se munir d'un formulaire en double exemplaire (E 111 pour un pays de la CEE et SE 110-07 pour l'Autriche). Les malades atteints d'une affection chronique (les dialysés, par exemple), et dans l'obligation de recevoir des soins réguliers, doivent signaler leur situation afin que leur

soit donné le formulaire prévu à cet effet (formulaire E 112). Ce formulaire sera remis à l'organisme de Sécurité sociale local en cas de soins au cours du séjour.

Ces différents formulaires sont délivrés :

– **pour les agents en activité partant seuls**, par la division Sécurité sociale et centres médicaux, 191, rue de Bercy (5^e étage), 75012 Paris ;

– **pour les ayants droit d'agents en activité, les retraités et leurs ayants droit**, par la Caisse de coordination aux assurances sociales de la RATP, 18, rue de Naples, 75008 Paris.

Les demandes doivent être faites par courrier, au moins quinze jours avant la date de départ. Il convient impérativement de préciser :

- le numéro matricule ou le numéro de pension ;
- les nom, prénom, adresse et date de naissance de l'agent ou du pensionné ;
- les noms, prénoms, adresses et dates de naissance des ayants droit concernés ;
- la date du départ.

En cas d'urgence, les imprimés peuvent être délivrés sur place mais n'en profitez pas pour venir chercher vos imprimés la veille de votre départ, vous seriez

toujours à la merci d'une déconvenue ! Pour les agents en activité partant dans un pays de la Communauté, cette formalité représente une précaution mais elle n'a pas un caractère obligatoire.

• **Le séjour à lieu dans un autre pays que ceux énumérés précédemment :** dans ce cas, les caisses de Sécurité sociale françaises ne prennent en compte que les soins inopinés ayant un caractère d'urgence (fractures, crise d'appendicite, angine, par exemple...). **Les frais occasionnés par ces soins sont réglés directement, sur place, par l'assuré, le pensionné ou l'ayant droit.** Dès le retour en France, les feuilles de soins, ordonnances et factures doivent être adressées à la Caisse de coordination (pour les ayants droit d'agents, les pensionnés et leurs ayants droit) avec une lettre précisant les motifs des soins, ou à la Division « Sécurité sociale et centres médicaux » (pour les agents en activité).

Les remboursements sont effectués, par la CCAS, aux tarifs et aux taux prévus pour les praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés de la région parisienne. La pharmacie est remboursée à 70 %. La participation de la Société mutualiste est réglée dans les conditions habituelles. En cas d'hospitalisation, le remboursement est effectué

conformément aux tarifs communiqués par la Caisse nationale d'assurance maladie. Les agents en activité sont intégralement remboursés par le service médical, sous réserve, toutefois, que les dépenses engagées ne soient pas supérieures à celles occasionnées si les soins avaient été pratiqués en France.

Attention, des pays limitrophes de la France (comme la Suisse ou l'Espagne) ou des destinations de vacances très courues (comme le Maroc, la Tunisie, les Baléares...) entrent dans ce second cas de figure. Si vous partez seul ou en famille, vous pouvez souscrire une assurance volontaire auprès d'organismes spécialisés comme *Europ Assistance* ou *Mondial Assistance*... Cette précaution peut, dans certains cas, vous éviter bien des désagréments. Si vous partez en voyage organisé ou par l'intermédiaire d'un club de vacances, renseignez-vous avant votre départ auprès des organisateurs ou de votre agence de voyage afin de connaître exactement la nature des prestations prises en charge par l'assurance obligatoire incluse dans le prix de votre séjour.

(1) Belgique, Danemark, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne, Pour la Grande-Bretagne, aucune démarche n'est théoriquement nécessaire, les soins étant dispensés gratuitement.

Médical

A tous verres.

Voici une quinzaine de mois, nous vous présentions dans nos colonnes les travaux de rénovation de la Caisse de coordination et de l'immeuble du 18, rue de Naples (voir *Entre les lignes* n° 58, p. 24 à 27). Depuis, des travaux ont également été effectués aux Services sanitaires annexes situés au cinquième étage de l'immeuble. C'est ainsi que la salle d'accueil a été entièrement modernisée.

Mais cette modernisation débordait largement le cadre d'une remise à neuf de locaux ; elle touche aussi les méthodes et les services de la CCAS. Les Services sanitaires annexes et, parmi eux, le service d'optique, n'échappent pas à ce mouvement. Sandra Attia, la nouvelle responsable du service optique, est l'un des éléments moteurs de cette transformation. « Face aux progrès des techniques et à l'évolution des goûts de nos clients, nous ne pouvons plus rester attentistes. Côté verres, nous offrons désormais les dernières nouveautés tel que le verre mince pour myope ou le traitement anti-reflet sur verre incassable... Côté montures, notre boutique propose un grand choix de modèles (plastique ou métal, formes et coloris classiques ou mode) dans une gamme de prix allant de 18,65 F (la monture sécurité sociale) à plusieurs centaines de francs... Nous élargissons sans cesse notre gamme de manière à offrir, aux personnes qui s'adressent à nous, le même choix qu'à l'extérieur ».

« Outre les prix avantageux », ajoute Jean-Claude Deschamps, responsable administratif des Services sanitaires annexes, « nous proposons le système du tiers payant. Depuis l'informatisation qui date de janvier 1983 nous ne faisons payer que la quote part restant à la charge du client. Nous avons également fait de gros efforts en matière de délais et de matériel. Nous sommes maintenant en mesure de fournir les lunettes équipées de verres courants en cinq jours, les délais ne dépassant pas dix jours dans le cas de verres à double foyer. Ces délais peuvent être réduits en cas d'urgence... De plus, nous garantissons les montures douze mois et les verres six mois contre tout vice de fabrication ».

Le service d'optique a également développé les services personnalisés qu'il est susceptible d'offrir. Ainsi, en cas d'accident,

les délais de fourniture des nouveaux verres sont accélérés.

Pour les retraités résidant en province, le service d'optique expédie directement les lunettes à domicile. Ainsi, une seule visite à la rue de Naples suffit. Enfin, dernière innovation, le magasin d'optique est ouvert, sans interruption, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 heures.

Le service d'optique, comme d'ailleurs l'ensemble des Services sanitaires annexes, tentent d'effacer l'image de « dispensaire au rabais » qu'on leur prêtait volontiers. En 1983, 5 000 ordonnances ont été honorées par le service d'optique qui a délivré environ 13 000 verres et près de 3 000 étuis à lunettes. Il faut préciser que 65 % environ des agents en activité, après avoir consulté des ophtalmologistes de la Régie à Bercy ou à Bourdon, viennent se procurer des lunettes aux Services sanitaires annexes.

« Autrefois, notre clientèle était composée en majorité par des ressortissants de la CCAS », précise S. Attia. « Aujourd'hui, nous voyons des gens de tous les services et de tous les grades ». Au service d'optique, on espère bien que ce mouvement est l'annonce d'un changement d'état d'esprit ; en tout cas, on se dit prêt à affronter la concurrence.

Bloc-notes

Ciné en péril.

La vidéo a actuellement le vent en poupe. Beaucoup de cinéphiles traquent désormais les nouveautés en cassettes, délaissant de plus en plus les copies en super 8 des chefs-d'œuvre du septième art. Les nouvelles copies sont d'ailleurs de plus en plus rares et proviennent presque toutes des États-Unis. Quant aux anciennes, elles disparaissent souvent au fond des poubelles. Passionné par les films d'édition en format super 8, Jean-Claude Hauck souhaiterait entrer en contact avec ceux qui, à la Régie, partagent le même violon d'Ingres. Il recherche, pour les sauver de la destruction, tous les films d'édition en super 8 (sonores, magnétiques ou optiques, éventuellement en cinémascope). Alors, si vous possédez de tels films et si vous désirez vous en débarrasser, surtout ne les jetez pas ! Contactez Jean-Claude Hauck, service RT - Championnet (tél. 257-51-92 ou 5192).

USMT

36 SPORTS A L'US METRO LA MARCHÉ

Marcher – l'exercice le plus naturel – est, selon les règlements athlétiques, « une progression exécutée pas à pas et de telle façon qu'un contact ininterrompu soit maintenu avec le sol ». Un marcheur doit toujours poser le talon à terre, la jambe bien tendue, l'autre pied étant en contact avec le sol.

En France, la marche athlétique commença aux alentours de 1892 par l'épreuve de Paris-Belfort, le mouvement était lancé, le désir de se vaincre soi-même n'était pas près de disparaître. L'Union française de marche, aujourd'hui comitée de la marche au sein de la Fédération française d'athlétisme, avait une voie toute tracée. L'épreuve la plus populaire en France est Paris-Colmar, course longue de plus de 500 km. Créée en 1926 sous la forme Paris-Strasbourg, puis modifiée Strasbourg-Paris et maintenant Paris-Colmar, cette épreuve a largement contribué à la renommée de la marche bien plus qu'en tant que sport olympique.



A L'USMT

1929 marque la naissance de la section marche. De nombreux champions ont porté les couleurs de l'USMT comme Henri Caron, sélectionné olympique en 1948 ; Jacques Arnoux, sélectionné olympique en 1960, huit fois champion de France ; Daniel Mortier, deux fois champion de France, ou Norbert Priem, deux fois champion de France junior et international. Malheureusement, ce sport magnifique est difficile et, au même titre que l'athlétisme en général, souffre d'un recrutement très faible, notamment chez les jeunes. Cela est valable au niveau national et, bien entendu, au sein de l'USMT. La section marche ne marche pas très fort actuellement mais elle existe et il suffirait de peu de choses pour qu'elle reparte d'un bon pied ; tous les spor-

tifs de l'USMT en sont convaincus et en particulier les animateurs et les marcheurs de la section.

Pour tous les renseignements sur la vie de cette section dont le président est Daniel Mortier, vous pouvez joindre par téléphone : Jacky Charpentier Tél. intérieur : 6319. Norbert Priem Tél. intérieur : 2565. Ou en leur écrivant par l'intermédiaire de l'USMT, 159, boulevard de la Villette.

ECHOS DES SECTIONS



HALTÉROPHILIE

Aux Championnats de Paris, le 18 mars, brillantes victoires pour Delubriac, 237 kg chez les moyens ; Trividic, 215 kg chez les lourds légers, et Picciotto, 255 kg dans la catégorie des lourds. Jaquet (190 kg chez les légers) et Ledoux (172,5 kg chez les moyens) montent sur la troisième marche du podium.



PÉTANQUE

Il faut noter tout particulièrement les brillants résultats obtenus par la doublette Villar-Lavallée le 3 mars au qualificatif FSGT (vainqueurs), le 31 mars au concours FFPJP « promotion » (demi-finalistes), et en triplette associée à Fissori, toujours de l'USMT, lors du concours officiel « jeu provençal » les 10 et 11 mars (finalistes).



CYCLISME

Intense activité de la section et nombreux succès individuels grâce à Delavault, premier le 18 mars à Champigny, Blagojevic, premier le 25 mars à Morangis, Lena premier de la deuxième étape d'une course par étapes dans l'Aube le 1^{er} avril, et Cara vainqueur le 8 avril à Grandchamp. Succès par équipes également pour l'USMT, le 18 mars à Champigny, le 25 mars à Morangis et le 25 mars à Rosny.



TENNIS DE TABLE

L'équipe féminine a joué les 28 et 29 avril, à Vincennes, le titre de championne de France de Nationale 3 et jouera, l'an prochain, dans le Championnat de Nationale 2.

USMT



RUGBY

Avec une excellente fin de parcours dans la phase de qualification, l'équipe première pouvait légitimement espérer se qualifier, malheureusement elle ne put le faire, devancée à la différence de points par les deux autres équipes avec lesquelles elle était à

égalité. En revanche, l'équipe réserve se qualifiait pour les huitièmes de finale après sa victoire sur l'ASPTT, 11 points à 3.

L'équipe juniors, après une très bonne saison, s'est trouvée éliminée de la phase finale de la coupe nationale Grabos sur un match disputé pendant les vacances scolaires. Ces jeunes sont mal récompensés de leurs efforts et de leur talent.



FOOTBALL

FSGT - Dimanche après-midi.

Accession en Excellence pour l'équipe première seniors - invaincue en Championnat - grâce à sa victoire dans le Championnat 1983-1984 et également grâce à la deuxième place de l'équipe réserve.

En coupe Delaune, défaite contre Drancy en 16^e de finale.

FSGT - Dépôts et ateliers.

Comme son homologue, dans l'autre coupe nationale Delaune, la sélection est éliminée en 16^e de finale par l'équipe de l'ER Terrenoire.

FFF

Après sa défaite le 8 avril, 5 à 2 contre La Celle-Saint-Cloud, leader du Championnat, l'accession de l'équipe première seniors en championnat d'honneur régional semblait fortement compromise.

L'équipe des poussins B a réalisé l'exploit de remporter la finale départementale des Hauts-de-Seine (secteur sud) après trois tours éliminatoires et une journée de phase finale. Peut-être de futurs équipiers premiers seniors parmi ces jeunes joueurs !



SKI ALPIN

Dans les Championnats de Paris corporatifs, Christian Covarel obtient la dixième place du slalom spécial tandis que Gilles Didier se classe quinzième. Toujours en slalom spécial mais aux championnats de France USCF le 15 mars, excellentes performances de Tony Lecocq, sixième, et de Philippe Sartori, quatorzième (48 classés).



SKI DE FOND

L'épreuve des 15 km des championnats de France USCF a vu les fondeurs « métré » obtenir la quatrième place par équipes grâce à Bernard Fercocq 12^e, Jean-Claude Defaut 20^e, Gérard Luche 21^e, et Claude Leroy 25^e sur les 37 classés qui, tous, parcoururent l'épreuve en moins d'une heure.



VOLLEY-BALL

Les équipes féminines ont obtenu au cours des Championnats 1983-1984 de très bons résultats. L'équipe première, après sa victoire sur le PUC (deuxième du Championnat), se maintient en Excellence tandis que l'équipe seconde est championne de Paris et

accède à la division Honneur. Les juniors remportent également le titre de championnes de Paris.



ESCRIME

Le 1^{er} avril, aux Championnats de France seniors de sabre par équipes de quatre tireurs, l'USMT obtient une remarquable deuxième place. Cet exploit a été accompli par deux seniors et deux cadets.



ATHLÉTISME

Aux Championnats d'Europe des cheminots de cross qui se sont déroulés le 10 mars à Vught (Pays-Bas), nos trois représentants ont joué un rôle prépondérant dans la victoire « historique » de l'équipe de France USCF devant l'URSS et la Belgique. Thierry Watrice est vainqueur individuellement tandis que les athlètes du métré se classent respectivement 6^e (Gilbert Bessières), 19^e (Daniel Ray) et 88^e (Jean-Marc Guyot) blessé.

André Jandie a réalisé le 7 avril à Creil la performance de 2 h 28 sur les 42,195 km du marathon. A 43 ans, cet ancien judoka améliore son précédent meilleur temps de près de trois minutes ; il faut le faire !



LUTTE

Voilà une section qui se fait remarquer en permanence et cela grâce à la continuité dans l'excellence de ses résultats.

Aux Championnats d'Ile-de-France de lutte libre, le 31 mars, l'USMT remporte le titre par équipes devant seize autres clubs. Le « métré » récidive huit jours plus tard lors des championnats d'Ile-de-France de lutte gréco-romaine.

Individuellement, les meilleurs lutteurs dont les noms vous sont désormais familiers sont : Cernal Kizilirmak (68 kg), 1^{er} en libre et 1^{er} en gréco-romaine ; Bruno Spenlinhauer (74 kg), 1^{er} en libre et 2^e en gréco-romaine ; Franck Dufait (82 kg), 3^e en libre et 2^e en gréco-romaine ; Farad Kolahi (100 kg), 1^{er} en libre et gréco-romaine ; Jean-Michel Brun (+ 100 kg), 1^{er} en libre et gréco-romaine.

Laurent Carreras suit l'exemple de ses aînés et obtient la 2^e place des Championnats de France cadets de lutte libre les 23 et 24 mars derniers.



AVIRON

Lors de la journée des jeunes, le 18 mars à Choisy, dans les épreuves de skiff, Philippe Serve (minime) se classe 2^e, Philippe Morucci (cadet) prend la 4^e place et Christophe Morisot (junior) obtient la 5^e place de leur course respective.

Michel Delachaume obtient une très belle dixième place de l'épreuve de skiff à l'occasion des tests nationaux de Cazaubon les 14 et 15 avril.



PENTATHLON

Aux Championnats internationaux de France, qui se sont déroulés à Paris les 26, 27, 28, 29 et 30 mars, victoire et titre pour le nouveau sociétaire de l'USMT, Didier Boube.

EN BREF

— L'assemblée générale de la section Football FSGT (dimanche après-midi) se déroulera le samedi 16 juin à 14 h à la Croix-de-Berny.

— Le dimanche 27 mai, dans le cadre de la fête de Fontenay-les-Bris, sera organisé par la section Foot-FSGT-dépôts et ateliers un tournoi de sixte ouvert à tous. Une course de semi-marathon de 21 km aura également lieu : départ devant le château à 9 h 30.

— Pour la prochaine rentrée scolaire de septembre, les sections Football FFF et FSGT recherchent de jeunes joueurs débutants ou confirmés pour leurs équipes. Renseignements auprès des dirigeants :

Foot FFF

Président : H. Robineau
Tél. 241-36-41.

Responsables des jeunes :
S. Huguier - Tél. 346-38-94, int. 38-94.

Foot FSGT (dimanche après-midi).

Président : Pommier
Tél. 626.58.68.
Secrétaire : Danis
Tél. 237.93.88.
Entraîneur : Louves
Tél. 663.78.24.

Foot FSGT (dépôts et ateliers).

Président : J.-C. Allain
Tél. 657.46.95.

ERRATUM

Dans le n° 72 du mois d'avril, les résultats de la section volley-ball ont été attribués au tennis de table et inversement.

